



## Extrait du registre des délibérations

### Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 27 Mars 2025

Délibération n° **2025-46 R**  
Objet : **Affectation des  
résultats 2024 - Budget  
Annexe Camping**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Sept Mars à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Dix Sept Mars deux mille vingt-cinq  
à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à  
l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 23  
Nombre de votants : 29

#### Présents :

Madame Chantal EYMEOD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Jehanne MARROU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick BOUISSIERE, Monsieur Robert PELLISSIER, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

#### Représentés :

Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER  
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Madame Véronique CONSTANS

-----  
Suite à l'approbation du Compte Administratif, Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2024 du budget annexe du camping de la Clapière tels qu'ils ressortent du Compte Administratif 2024, qui font apparaître un résultat de clôture d'exploitation d'un montant de **242 002,80 €**.

Madame le maire propose au conseil l'affectation de cet excédent comme suit :

A – déficit de clôture d'investissement	- 21 080,42 €
B – Solde des restes à réaliser	- 4 074,40 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>25 154,82 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>242 002,80 €</b>
<b>C – de couvrir le besoin de financement (1068)</b>	<b>25 154,82 €</b>
<b>D – de mettre en réserve complémentaire (1068)</b>	<b>126 847,98 €</b>
<b>E – de reporter en section d'exploitation le solde (002)</b>	<b>90 000,00 €</b>

Madame le Maire entendu,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 20 mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'affectation des résultats 2024 du budget annexe du camping de la Clapière, comme suit :

A – déficit de clôture d'investissement	- 21 080,42 €
B – Solde des restes à réaliser	- 4 074,40 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>25 154,82 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>242 002,80 €</b>
<b>C – de couvrir le besoin de financement (1068)</b>	<b>25 154,82 €</b>
<b>D – de mettre en réserve complémentaire (1068)</b>	<b>126 847,98 €</b>
<b>E – de reporter en section de fonctionnement le solde (002)</b>	<b>90 000,00 €</b>

Fait à Embrun,  
Le 28 Mars 2025  
Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD

